

**FICHE D'INFORMATION****Saison 2023-2024****Catégories Eveil Athlé à Cadet****Types de licences proposées selon les catégories d'âge**

Catégories		Années de naissance	Athlé Compétition	Athlé Découverte	Athlé Running	Athlé Santé
U10 / Eveil Athlé	EA	2015 - 2016		oui		
U12 / Poussin	PO	2013 - 2014		oui		
U14 / Benjamin	BE	2011 - 2012	oui			
U16 / Minime	MI	2009- 2010	oui			
U18 / Cadet	CA	2007 - 2008	oui		oui	oui
<b>Prix de la licence</b>			<b>88 €</b>	<b>88 €</b>	<b>66 €</b>	<b>66 €</b>

Le prix des licences ci-dessus comprend la part versée à la fédération et la cotisation club qui est de 8 €. Pour les familles comptant plusieurs membres licenciés, une seule cotisation club est demandée.

**Types de licences et participation aux compétitions**

Types de Licences	Types de compétitions
Athlé Compétition	Tous types de compétitions
Athlé Découverte	U10 : pratique compétitive par équipes uniquement U12 : pratiques compétitives individuelles et par équipes évolutives en cours de saison
Athlé Running	Toutes compétitions running hors championnats et épreuves d'animation sur piste
Athlé Santé	Aucune compétition, uniquement des épreuves d'animation

**Validité de la licence**

La licence est valablement délivrée lorsque les étapes suivantes ont été effectuées :

Le licencié (ou son représentant légal lorsqu'il est mineur) a complété le formulaire en ligne sur son espace personnel (Espace Athlé), le Club l'ayant au préalable invité à s'y connecter.

Par le formulaire, le licencié ou la personne exerçant l'autorité parentale lorsqu'il est mineur :

- Indique sa discipline athlétique principale.
- Vérifie et/ou complète ses informations personnelles.
- Atteste avoir pris connaissance des conditions d'assurance.
- Atteste avoir pris connaissance du Code d'éthique et de déontologie de la FFA.
- Réalise les conditions relatives à la prévention de sa santé.
- Accepte les conditions d'utilisation de ses données personnelles par la FFA.

## **Envoi de la licence**

La FFA procède à l'édition dématérialisée de la licence.  
Chaque licencié reçoit sa licence par voie électronique. C'est pourquoi il est obligatoire que l'ensemble des personnes souhaitant souscrire une licence fournisse une adresse courriel personnelle fiable.

## **Conditions relatives à la prévention de la santé**

Conformément aux articles L. 231-2 et D.231-1-1 à D.231-1-4 du Code du sport, les personnes mineures qui demandent une licence ou son renouvellement, quel que soit son type, doivent attester conjointement avec leur responsable légal, via le formulaire en ligne dans leur espace personnel, avoir répondu « non » à l'ensemble des questions du questionnaire relatif à l'état de santé du mineur prévu à l'article D.231-4-1 du Code du sport.

A défaut, les personnes exerçant l'autorité parentale sur l'athlète mineur sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme datant de moins de six mois.

## **Assurances**

Le club a souscrit l'assurance responsabilité civile (RC) proposée par la Fédération Française d'Athlétisme. Elle garanti sa responsabilité et celle du licencié.

En pratiquant l'athlétisme, vous encourez des risques pouvant porter atteinte à votre intégrité physique.

Le coût de la licence inclut une assurance Individuelle Accident de base couvrant les dommages corporels auxquels vous pouvez être exposé. Cette assurance est facultative, mais il est vivement conseillé de ne pas la refuser. Le licencié pourra prendre connaissance des conditions d'assurance de la FFA sur son espace adhérent.

## **Modalités d'inscription pour nouveaux adhérents :**

- Fournir le formulaire de demande d'adhésion.
- Présentation d'une pièce d'identité.
- Régler le paiement de la licence Athlé 2023-2024 (à l'ordre de l'AC Huningue).
- Compléter le formulaire et questionnaire santé en ligne, disponible sur son espace personnel.
- A défaut du questionnaire santé, fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme datant de moins de 6 mois.

## **Pour un renouvellement de licence :**

Le licencié (ou son représentant légal lorsqu'il est mineur) est invité à compléter le formulaire en ligne sur son espace personnel (Espace Athlé) et y valider successivement les différents onglets du formulaire, dont le questionnaire santé. Il lui restera ensuite à régler au club le montant de la licence 2023-2024.

## **Contact**

Marc CHRISTEN, 1 rue Alfred Kastler 68330 HUNINGUE

E-Mail : [contact@achuningue.net](mailto:contact@achuningue.net)

Site internet : <https://achuningue.net>